

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS GLOBAL INFRASTRUCTURE TARGET VOL EQUITY (FR0013434081)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion : L'objectif du FCP est de s'exposer aux marchés des actions développées internationales, représentatifs du secteur des infrastructures, afin de générer, à compter du jour ouvré suivant la date de fin de la période de commercialisation initiale, une appréciation du capital à long terme en maintenant la volatilité annualisée du FCP entre 10% et 15%, avec une cible d'environ 12%. Cet objectif de volatilité cible est mis en œuvre par le biais d'une exposition dynamique aux marchés actions.

Afin d'atteindre l'objectif de volatilité, l'exposition du FCP aux marchés actions peut atteindre jusqu'à 150% de l'actif net.

L'objectif de maintenir la volatilité annuelle du fonds entre 10 et 15% entraînera une exposition systématique aux marchés actions, quand bien même le gérant du fonds anticiperait des marchés actions moins porteurs.

A compter de la date de création du FCP et jusqu'au dernier jour de la période de commercialisation initiale (le 13 décembre 2019, à 13 heures), le FCP sera investi dans des instruments de taux à très court terme.

Caractéristiques essentielles du FCP : Afin de respecter l'objectif de gestion, le gérant s'exposera aux marchés actions et pilotera la volatilité globale du fonds de la façon suivante :

1. En s'exposant aux marchés actions afin de permettre aux porteurs d'obtenir une exposition dynamique (directe et/ou via des instruments dérivés), pouvant aller jusqu'à 150% de l'actif net, à l'évolution (à la hausse comme à la baisse) d'un portefeuille d'actions internationales liées au secteur des infrastructures. Ces actions de sociétés seront sélectionnées par la Société de Gestion sur la base des actions de l'indice ECPI Global Infrastructure Net Return Index (« Indice ») tout au long de la vie du FCP.

2. En ajustant l'exposition aux marchés actions et en la complétant ponctuellement, le cas échéant, par une exposition à des actifs moins risqués, afin d'atteindre la volatilité cible définie dans l'objectif de gestion. Ces actifs moins risqués sont constitués de parts et actions d'OPCVM et de FIA de type « Monétaire standard » et/ou « Monétaires court terme », ainsi que d'instruments financiers à terme permettant une exposition aux marchés actions couverte par un Total Return Swap afin de produire une exposition équivalente à celle de produits de taux d'intérêts court terme.

Cet objectif de maintien de la volatilité annuelle du fonds entraînera une exposition systématique au marché actions, quand bien même le gérant du fonds anticiperait un marché actions moins porteur.

Le secteur des infrastructures est représentatif de sociétés dont l'activité est centrée sur le développement et la construction des infrastructures dans le monde. L'indice est composé de 100 actions de sociétés parmi les premières capitalisations par la taille du secteur des infrastructures.

La performance du FCP sera principalement portée par la stratégie actions et dépendra ponctuellement, et dans une moindre mesure, des performances en actifs moins risqués tels que des OPC monétaires ou obligataires, et des produits de taux.

L'ajustement de la proportion de ces actifs au sein du portefeuille est fonction de la volatilité réalisée des « actifs actions » afin d'atteindre l'objectif de volatilité cible défini dans l'objectif de gestion.

L'exposition du FCP aux produits de taux est de 0% minimum et de 100% maximum.

L'exposition du FCP aux marchés actions est de 10% minimum et de 150% maximum.

Le FCP peut être investi sur les marchés de pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP peut supporter un risque de change jusqu'à 150% de l'actif net.

Le FCP peut être investi en instruments financiers à terme et/ou en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures et les ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain. Ils sont réglés ou livrés dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées) : Capitalisation.

Autres informations :

Durée de placement recommandée : 5 ans.

A l'issue de la période de commercialisation initiale du FCP, le 13 décembre 2019 à 13 heures (sauf interruption anticipée de la période de commercialisation), les demandes de souscription ne seront plus acceptées.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.



Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. La gestion diversifiée et l'objectif de volatilité justifient la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans	Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 5 ans	
Exemple d'investissement : 10.000 EUR				

Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.204,06 EUR	3.186,47 EUR	
	Rendement annuel moyen	-37,96%	-20,45%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.163,82 EUR	8.232,24 EUR	
	Rendement annuel moyen	-18,36%	-3,82%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.155,79 EUR	12.496,3 EUR	
	Rendement annuel moyen	1,56%	4,56%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13.945,61 EUR	16.092,13 EUR	
	Rendement annuel moyen	39,46%	9,98%	

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	496,53 EUR	1.618,27 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,03%	2,77% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,33% avant déduction des coûts et de 4,56% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,98% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	192,06 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,47 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 4 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

